



YM France : Rappel COWC



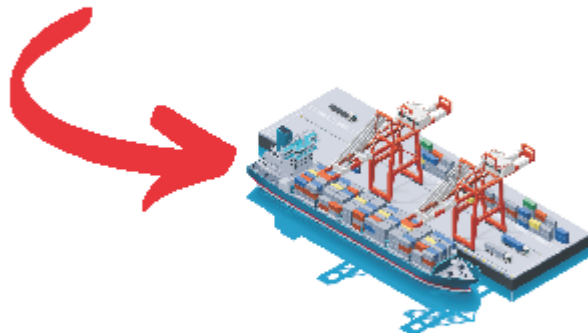
COWC : Qu'est-ce c'est ?

Les frais de COWC (Change of Weight Class) sont applicables à Anvers si le poids déclaré au booking est différent du poids VGM déclaré **et** que la VGM a été déclarée après le retour sur terminal.

Exemples de scénarios avec un poids déclaré au booking de 15 T :



Positionnement le 10/02/24



Entrée sur terminal le 11/02/24

- 1 VGM déclarée à 23 T le 10/02/24
↳ Pas de frais ✓
- 2 VGM déclarée à 23 T le 11/02/24 ou après
↳ Frais ✗
- 3 VGM déclarée à 15 T le 11/02/24 ou après
↳ Pas de frais ✓